

Avesnes-le-Comte

ACTUALITES
juillet 2016



Ville jumelée avec Livernon



Info pratiques

MAIRIE

Horaires d'ouverture :

Lundi mardi jeudi de 8h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h30

Mercredi de 10h00 à 12h00 et 13h30
à 17h30

Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30
à 16h30

Samedi de 9h00 à 12h00

Permanences :

Le Maire reçoit les lundis de 10h à 12h,
sur rendez-vous les autres jours

Martial LAPOTRE reçoit le mercredi de
17h15 à 19h15

Manuella GOMES reçoit le samedi de
10h00 à 12h00

MISSION LOCALE

Madame Audrey GARIN le 1er et 4ème
mercredi du mois

Le jeudi de 14h00 à 17h00

MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Horaires d'ouverture :

Lundi de 14h00 à 17h00

Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30
à 17h30

Samedi 13h30 à 17h30

EN MAIRIE ANNEXE :

6 Rue de la Poste

M.D.S de Saint-Pol-Sur-Ternoise

Madame Giroit, Assistance Sociale le
mardi matin prendre rendez-vous au
03/21/03/44/22

Consultation PMI

3^{ème} Lundi du mois de 9h00 à 12h00,
renseignement au 03/21/03/44/22

A.T.P.C (Association Tutélaire du Pas-
de-calais)

le 1er vendredi du mois après-midi



En direct avec votre Maire



Mesdames, Messieurs, chères Avesnoises chers Avesnois. Comme je vous l'ai annoncé il y a quelque temps, le bulletin municipal ne paraîtra plus tous les mois. Nous avons passé un marché de conception avec l'imprimerie SYNERGIE, entreprise avesnoise, pour le réaliser, sous la forme que vous découvrirez aujourd'hui.

Chaque association y trouvera sa place pour annoncer ses manifestations et nos services pourront vous informer de tous les sujets d'actualité qui peuvent vous intéresser, dans les différents domaines de compétence qui sont les leurs.

Les informations municipales seront complétées par une mise à jour régulière du site internet de la commune que vous pourrez consulter à l'adresse suivante :

mairie-avesneslecomte.fr

Pour ce premier numéro, j'ai choisi de vous présenter les grandes lignes du budget de la commune et celui du service eau et assainissement.

Vous en trouverez une synthèse en page intérieure de ce bulletin.

Le conseil municipal réuni en séance ordinaire le 15 Avril 2016 a adopté le budget de la commune à la majorité de ses membres par 14 voix pour, deux abstentions (Madame DAMBREVILLE et Monsieur BERTOUT) et deux voix contre (Monsieur ANSART et Monsieur DEHOUX)

Le budget eau et assainissement a été adopté à l'unanimité.

En ouvrant la séance, j'ai proposé de ne pas augmenter les taux des trois taxes locales : la taxe d'habitation, la taxe sur les propriétés bâties et la taxe sur les propriétés non bâties qui demeurent toutes inchangées, depuis 1989. Pour tenir compte de la baisse des dotations de l'Etat nous devons donc agir au quotidien avec toujours une plus grande rigueur de gestion de façon à pouvoir, quand même, dégager une marge de manœuvre suffisante pour continuer à investir dans des nouveaux équipements nécessaires pour l'avenir de notre bourg-centre et celui de nos concitoyens, dans les écoles, pour la santé, pour améliorer la circulation et le stationnement à l'approche des commerces locaux du centre-ville, pour obtenir de nouveaux services.

C'est ce à quoi nous travaillons chaque jour en vue d'améliorer la vie des avesnoises et des avesnois.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous assure de mes sentiments les meilleurs

Le Maire
Albert DECOIN



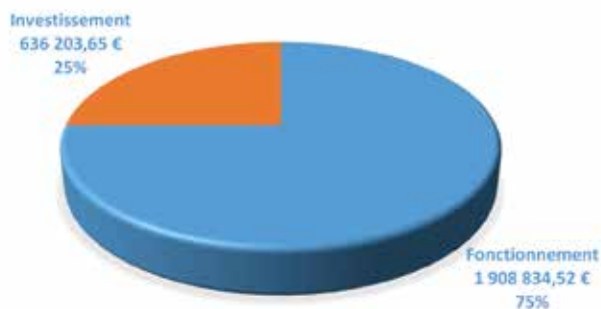
Durant le mois d'août

**la Mairie sera ouverte
du lundi au vendredi
de 8h à 12h**



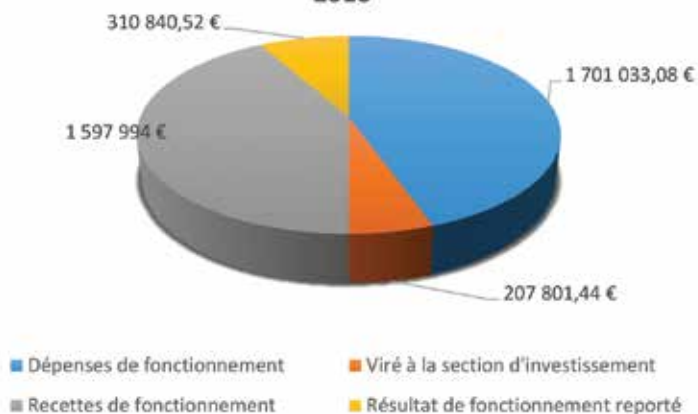
Budget

BUDGET 2016 VUE D'ENSEMBLE



Le budget communal s'équilibre à hauteur de 2 545 038.17 €, dont + de 20 % est consacré aux projets d'investissement (Equipements des écoles, Aménagement Grand Rue, Equipements des services techniques, Entretien des bâtiments communaux...)

BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2016



Un effort de gestion qui permet de dégager 10 % de crédits de fonctionnement pour les affecter à la section d'investissement pour l'année 2016.

Le résultat excédentaire en 2015 de 310840.52 € facilite l'équilibre du budget 2016.

BALANCE GÉNÉRALE DE L'INVESTISSEMENT DU BUDGET 2016



Une capacité à investir qui est conservée grâce à la maîtrise des dépenses.

Un peu plus de 50% des dépenses d'investissement sont consacrés à des projets structurants pour l'année 2016 et 18% pour des opérations engagées en 2015 et qui s'achèveront en 2016 (Salle des sports Michel GALLY).



Vie Pratique

Rappel des règles d'urbanisme

Avesnes-le-Comte dispose d'un patrimoine architectural riche et pour partie protégé.

Il est par conséquent indispensable de rappeler que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume d'un bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation auprès des services de la Mairie.

Il est important de respecter la réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme, et les pouvoirs publics (Services de l'Etat, services de la commune) peuvent constater l'infraction et déposer un procès-verbal auprès du Tribunal de Grande Instance, ce qui pourrait entraîner l'arrêt des travaux, la démolition de la construction ou une mise aux normes des travaux.

Pour éviter tout désagrément, nous vous conseillons vivement de vous rapprocher du service urbanisme de votre Mairie, qui vous accompagnera afin de connaître les règles applicables sur votre parcelle et vous aidera dans votre démarche.



Actualités

Aménagement Grand Rue

La circulation Grand Rue est un enjeu de taille pour le développement d'AVESNES-LE-COMTE.

Sécurité des usagers et en particulier des piétons, confort des riverains, activités des commerçants, accessibilité pour les personnes à mobilité réduite sont autant de points de vigilance qu'il est nécessaire de prendre en compte pour envisager l'amélioration de la circulation et du stationnement de cette artère principale de la commune.

Pour réussir cet aménagement, il est donc indispensable de concerter les principaux usagers de cet espace public. Une démarche de concertation a donc été engagée afin de recueillir les avis de celles et ceux d'entre vous qui sont le plus concernés par ce futur aménagement.

Ainsi le 17 juin dernier, les membres de l'Union Commerciale d'AVESNES-LE-COMTE ont pu exprimer leurs points de vue et faire valoir leurs attentes sur le projet, lors de la rencontre organisée en partenariat avec la CC de l'Atrébatie sur le plan de redynamisation de l'activité économique. L'avis des commerçants est essentiel, car l'attractivité de leurs commerces et le développement de leurs activités sont en partie liés à la rue principale.

D'autres temps de concertation sont prévus au cours du second semestre pour que les riverains notamment puissent faire part de leurs préoccupations. De la concertation avant d'agir, un projet qui prend en compte de multiples contraintes pour aboutir à la meilleure solution possible tout sera mis en œuvre pour rendre plus sûr et plus pratique le centre-ville d'AVESNES-LE-COMTE. Il ne restera alors qu'à espérer un peu plus de civisme de la part de tous, pour que cet aménagement soit une réussite.



Préparation des fêtes d'Avesnes... tout un programme.

Les associations avesnoises se sont réunies une première fois le 23 mai dernier pour préparer les fêtes de cet été. Toutes n'ont pas pu assister à cette première réunion, mais les bases de l'édition 2016 de la fête d'Avesnes sont posées solidement. Le programme doit encore être finalisé mais nous pouvons d'ores et déjà vous informer des événements suivants :

Le 13 juillet,

traditionnelle retraite aux flambeaux organisée par le Comité des fêtes suivi d'un bal populaire. Le 14 juillet, Défilé dans les rues d'Avesnes jusqu'au stade où les enfants seront à l'honneur (jeux traditionnels, jeux gonflables, lots pour les petits et les grands...) de 15h30 à 18h30.

Le 23 juillet,

le Foyer Rural Avesnois, préparera le fameux défilé du 1er août, autour des ateliers CREALUD, salle Jacques NIRDOL et au « Petit Café », de 14h à 18h.

Le Samedi 30 juillet,

dès 8h « Réveil d'Avesnes » organisé par le Racing Club Avesnois suivi du match de gala « les jeunes contre les anciens » du Club, qui débutera dès 11h30 au Stade Jean SEBERT. Si le réveil en fanfare ne vous a pas trop secoué, le club de pétanques vous attend au boulodrome dès 10h30 pour son tournoi annuel, ou peut-être préférez-vous décocher quelques flèches avec les Archers. Après une journée sportive bien remplie, vous pourrez clore votre soirée au Repas Dansant du Comité des fêtes.

Le Dimanche 31 juillet

La musique sera à l'honneur avec le concert de la Cécilienne et l'apéritif concert, qui débiteront dès 16h à la Salle Danielle MITTERRAND.

Enfin, le 1er août,

Départ de la course cycliste dans les rues d'Avesnes dès 15h suivi de la remise des prix à partir de 17h30.

Le Défilé Carnavalesque sur le thème de Walt Disney vous permettra d'admirer les créations des ateliers Créalud et de l'ensemble des associations avesnoises. C'est à la nuit tombée que Monsieur Bonhomme sera incinéré suivi du traditionnel feu d'artifice qui éclairera le ciel d'Avesnes le Comte en clôture de notre fête communale 2016.

Pas d'inquiétude, le programme complet et détaillé vous sera très prochainement communiqué.



Actualités

Le comité de jumelage AVESNES - LIVERNON est créé.

Cette nouvelle association avesnoise a pour objet de nouer les relations avec LIVERNON, commune jumelée avec la nôtre.

L'association a pour but d'animer, en liaison avec la politique municipale, et dans le cadre des engagements pris par les communes et consignés dans le serment de jumelage signé par les maires, le jumelage de la commune d'AVESNES LE COMTE (Pas de Calais) avec la commune de LIVERNON (LOT) et de développer entre ces deux villes des relations privilégiées et des échanges d'ordre culturel, social, économique, touristique, sportif ou scolaire pour contribuer à un développement durable solidaire et au renforcement de la paix dans le monde.

Lors de l'assemblée constitutive du 3 juin 2016, neuf associations avesnoises ont souhaité adhérer :

Il s'agit de l'union commerciale, l'harmonie la Cécilienne, la boule avesnoise, le club de l'amitié, le Racing club d'Avesnes, le comité des fêtes, la gymnastique féminine, le comité des Anciens Combattants et les Archers « les jeunes »

L'élection des membres du bureau qui a suivi l'installation des représentants des associations adhérentes a porté Michel BRACQUART à la Présidence du comité.

Ont été élus :

Michel BRACQUART Président, Yann DESAULTY et Pascal SAGEAUX Présidents Adjoint, Danielle PAEPEGAEY Secrétaire, Odile DE WOLF Secrétaire Adjoint, Yves PETIT Trésorier, André CANONNE Trésorier Adjoint et Jean-Marie DENEUVILLE contrôleur aux comptes.

La prochaine réunion aura à déterminer le montant de la cotisation annuelle que devra payer chaque association.



Distribution fournitures aux collégiens

Pour permettre aux parents d'élèves du collège de supporter la prochaine rentrée scolaire, la municipalité réitère l'achat des fournitures à tous les enfants de la commune. Nous aurons donc l'occasion de vous remettre le matériel nécessaire à une bonne rentrée de chacun des enfants, lors d'une réception qui sera organisée le samedi 27 Août 2016, salle des expositions de l'espace culturelle Danielle MITTERRAND de 10h00 à 12h00.



La rentrée au collège du Val-du-Gy

Après une année scolaire extrêmement riche et ponctuée par d'excellents résultats le collège d'Avesnes-le-Comte a déjà préparé sa rentrée scolaire :

Le jeudi 1er septembre : journée réservée aux élèves de 6ème

Les élèves de 6ème seront accueillis le jeudi 1er septembre de 8h25 à 16h30. Cette journée leur sera exclusivement consacrée et organisée autour de la visite du collège, de l'explication de l'emploi du temps, de la distribution des manuels scolaires... Monsieur STELMASZYK, le Principal et les personnels du collège recevront les parents des élèves de 6ème dès 8h45, au réfectoire, pour une réunion dont la thématique sera « l'entrée en 6ème, côté parents ».

Le vendredi 2 septembre 2016

Les élèves des autres niveaux seront accueillis le vendredi 2 septembre 2016. De 8h30 à 10h30, ils seront en réunion de rentrée avec leur professeur principal. Dès 10h45, après la récréation, tous seront au travail !

Les informations concernant la rentrée 2016 (liste de matériel, transports scolaires, etc.) sont consultables sur le site E.N.T. du collège :

<http://val-du-gy-avesnes.savoirsnumeriques5962.fr/>



Education

Ecole Maternelle

Les enfants de l'école maternelle publique Paul Verlaine à la découverte du monde et de la culture.

Au cours de cette année scolaire 2015/2016, les élèves des grande et moyenne sections de Mr Roussel ont visité le musée d'Art Moderne de Villeneuve d'Ascq, le LaM. Après avoir observé quelques œuvres, ils ont participé à un atelier de création, sur le thème du portrait.

Les élèves de toute petite, petite et moyenne sections de Mme Bouttemy se sont rendus à Gouy- Servins pour visiter une ferme pédagogique, ils ont fabriqué de la farine et fait du pain, se sont exercés à la traite d'une vache, ils ont caressé lapins, moutons et nourri les animaux de la basse- cour qu'ils y ont découverts.

Tous les enfants se sont également rendus à Boulogne au Musée de la Mer : Nausicaa avec l'aide de l'association des parents d'élèves, ils ont pu s'émerveiller devant les aquariums géants et découvrir l'univers marin.



Classe découverte



Une classe découverte contribue au développement et à l'apprentissage de l'autonomie chez les enfants. Elle permet aussi aux enfants de découvrir une nouvelle façon de vivre, de nouveaux lieux, et d'entamer des relations nouvelles avec les copains de classe mais aussi avec l'enseignant.

Souvent elle donne l'occasion à certains élèves de sortir de leur environnement habituel, d'expérimenter de nouvelles choses, et parfois de faire des tâches auxquelles les enfants ne participent pas forcément chez eux. 20 élèves de la classe de CM 1 de Madame A.M Dupuis de l'école Jules Ferry reviennent d'un séjour en classe de découverte à Grandcamp Maisy en Normandie.

Le lundi a été consacré à la visite guidée de Honfleur. Le mardi ce fut la découverte du Mont-Saint-Michel et de son abbaye. Le mercredi, les élèves ont pu découvrir le port artificiel d'Arromanches, son musée et son cinéma 360° et l'après-midi ils se sont rendus à Caen pour visiter le château de Guillaume le Conquérant et la ville. Le jeudi, une matinée sportive, ils se sont adonnés au char à voile et l'après-midi un guide les a emmenés à la pointe du Hoc, suivi du cimetière américain de Colleville-sur-Mer. Au retour, le vendredi ils ont fait l'ascension du phare de Ouistreham, découvert le fonctionnement d'une écluse et d'un port. Ce fut un séjour très riche culturellement.





Culture

« Lire en short » du 20 au 31 juillet 2016 »

A la demande du ministère de la Culture et de la Communication et organisée par le Centre national du livre, avec le soutien du Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis, « Lire en short », la grande fête du livre pour la jeunesse, a lieu sur l'ensemble du territoire français du 20 au 31 juillet 2016.

L'ambition de cette manifestation nationale est d'amener le livre aux enfants et à toute la jeunesse, et de leur transmettre le plaisir de lire. Il s'agit de proposer à tous les jeunes, qu'ils partent ou non en vacances, des livres et des activités autour de la lecture.

A cette occasion, la médiathèque d'Avesnes-le-Comte s'associe à ce temps fort et propose 2 animations :

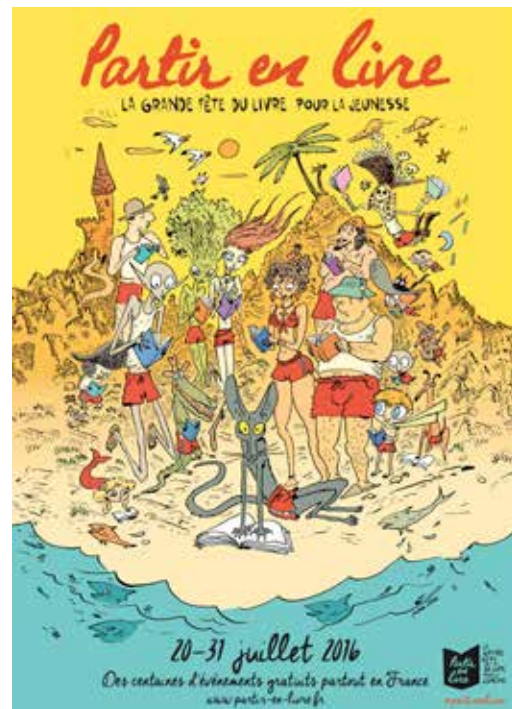
- Le vendredi 22 juillet de 14h à 15h30 : « Les livres-jeux de l'été ! ».

Une sélection, de livres animés, sera proposée. Les enfants écouteront des histoires tout en s'amusant !

- Le mardi 26 juillet de 14h à 15h30 : « Devine quel héros ? -Spécial Walt Disney- »

Chaque enfant, à tour de rôle, devra faire deviner les héros de la littérature de Walt Disney. Cette après-midi festive permettra de faire le lien avec le thème de la fête d'Avesnes qui aura lieu du samedi 30 juillet au lundi 01 août 2016, et dont le fil conducteur sera Walt Disney.

L'initiative « Lire en short » associe le temps des loisirs à celui de la découverte du plaisir de lire.



Opération estivale : « Le livre de poche ! »

Durant tout l'été la médiathèque vous propose une sélection de livres de poche !

Que vous partiez en voyage ou non, facilitez-vous la lecture !

A partir du 02 juillet, une centaine de titres seront mis à la disposition de tous les lecteurs.

Que vous soyez amateur de Musso, Boissard, Gavalda, Bourdin et autres, rendez-vous début juillet

Horaires d'été du 02 juillet au 13 août

Lundi : 14h00-17h00

Mercredi : 10h-12h et 13h30-17h30

Samedi : 14h-17h30

Permanences du 17 au 31 août

Mercredi 17 août : 13h30-17h30

Samedi 20 août : 14h-17h30

Lundi 22 août : 14h-17h

Mercredi 24 août : 13h30-17h30

Samedi 27 août : 14h-17h30

Lundi 29 août : 14h-17h

Mercredi 31 août : 13h30-17h30

Fermeture le samedi 03 septembre





Développement économique

le Plan de Redynamisation du centre-ville : *Opération façade*

Le 16 juin dernier, les membres de l'Union commerciale et Artisanale d'AVESNES-LE-COMTE ont été conviés à une réunion de travail sur les actions que l'association de professionnels engage en partenariat avec la Communauté de Communes de l'Atrébatie et la Municipalité pour la redynamisation de l'activité économique.

Tony QUEVAL, Directeur adjoint de la CC de l'Atrébatie a ainsi dressé le bilan 2015-2016 du plan pluriannuel et présenté les nouvelles actions qui seront engagées au cours de ce prochain semestre, et dans les années à venir. En termes de bilans, outre les ateliers professionnels autour des financements, des réseaux sociaux et des nouveaux modes de consommation, Tony QUEVAL a mis l'accent sur le travail, d'amélioration des espaces publics (signalétique), l'identification des places de stationnement, premiers travaux qui préparent l'aménagement plus structurant de la Grand Rue, dont les grands principes ont été présentés et débattus une première fois.

Ce temps de travail, très convivial et très constructif a, également permis, à Danielle PAEPEGAEY, Présidente de l'UCA d'AVESNES-LE-COMTE de faire un retour sur la foire de printemps 2016 et de mobiliser d'ores et déjà ses troupes pour l'édition 2017.



Cette rencontre fut aussi l'occasion de signer officiellement la convention de partenariat entre l'UCA d'AVESNES-LE-COMTE et la Municipalité autour de l'opération façade, qui permet aux commerçants et artisans du centre-ville de bénéficier d'une aide supplémentaire à celle proposée par l'Atrébatie pour rénover leurs façades commerciales. 5 projets pour l'année 2016 pourront ainsi bénéficier d'une subvention pour rendre encore plus attractifs leurs commerces.

**Plus d'informations sur
le site de la municipalité :
www.mairie-avesneslecomte.fr
ou
le site de la CCA :
www.cc-atrebatie.fr/new/**



Solidarité

Le Centre Communal d'Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale d'AVESNES-LE-COMTE est en charge de l'accompagnement des personnes qui a un moment ou un autre, de leur vie font face à une difficulté. C'est l'établissement privilégié pour solliciter une aide, une demande ou une information particulière lorsque l'on est confronté à une question d'ordre financière, parentale, éducative, administrative ou familiale. Le CCAS est aux services de toutes celles et tous ceux qui en font simplement la demande, en toute confidentialité, dans le respect des personnes.

Que peut faire le Centre Communal d'Action Sociale pour vous ?

1. Il dispose d'un réseau de partenaires très large et très varié et pourra vous orienter très rapidement pour une prise en charge efficace, qui évitera la perte de temps et d'ajouter de la contrariété à la difficulté,
2. Il peut vous accompagner directement dans l'élaboration de vos dossiers de demande d'aide ou de soutien et vous rassurer sur sa complétude et son suivi
3. Il peut à titre exceptionnel vous aider à faire face financièrement, sous certaines conditions.

Comment contacter votre CCAS ?

Le siège du CCAS est en Mairie. Il vous suffit d'adresser, un courrier à l'attention de Monsieur le Maire par courrier électronique à l'adresse suivante : mairie.avesnes@wanadoo.fr, ou de vous présenter à l'accueil de la Mairie aux horaires d'ouverture ou de rencontrer Mme Manuella GOMES, adjointe aux maires en charge de la solidarité intergénérationnelle, des affaires sociales et de l'insertion qui tient sa permanence chaque samedi matin de 10h à 12h.



Sport et Santé

Du nouveau à AVESNES-LE-COMTE pour être bien dans ses baskets.

La Ligue Nord Pas de Calais de Hockey sur Gazon prend ses quartiers à AVESNES-LE-COMTE, à partir du lundi 5 septembre 2016. Les enfants de 6 à 10 ans pourront chaque lundi de 17h à 18h30 découvrir le Hockey sur Gazon à la salle LEO LAGRANGE avec l'aide de la Ligue de Hockey du Nord Pas de Calais.

Le hockey sur Gazon (en salle) est un sport collectif olympique depuis de nombreuses années. Deux formations, de onze joueurs ou joueuses, équipées d'une crosse s'affrontent dans les valeurs d'esprit d'équipe, de respect et de tradition. Car oui, le hockey est un sport ancien, très ancien car il serait même le plus ancien sport connu qui se joue avec une crosse. On en trouve des illustrations sur une fresque en Egypte vieille de 2000 ans. C'est également un sport très populaire, joué dans de très nombreux pays dans le monde.

Trois bonnes raisons de pratiquer le Hockey :

1ère raison : C'est d'abord une activité physique et sportive. Pratiquer un sport régulièrement, dès le plus jeune âge, c'est l'assurance d'être en bonne santé durablement. C'est bon pour le corps mais également pour la tête.
2ème raison : C'est un sport collectif, qui peut se jouer en

équipe mixte ou non. Les filles comme les garçons peuvent le pratiquer en toute sécurité. On se retrouve ainsi soit entre copains, soit entre copines.

3ème raison : C'est un sport ancien, pratiqué dans de nombreux pays... c'est donc qu'il a quelque chose de particulier que n'ont pas tous les sports.

Modalités d'inscription : 2 séances d'essai puis 60€ pour la saison pour couvrir l'encadrement, la licence fédérale et la crosse offerte

Encadrement: Rémi Delemarle, Diplômé d'Etat, spécialité Hockey

Tenue vestimentaire : maillot, short/pantalon, baskets propres, chaussettes montantes et protèges tibias obligatoires

Plus d'information :

Monsieur Rémi Delemarle au **06.30.02.34.83**

ou au **03 21 60 67 00**

ou encore sur le site sur de la Municipalité :

www.mairie-avesneslecomte.fr



CLUB DE GYMNASTIQUE FEMININ

Informations Saison 2016-2017

Les cours de gymnastique reprendront à partir du mardi 23 septembre 2016 à la salle Léo Lagrange
Rue des Aubépines à AVESNES LE COMTE
Les inscriptions se feront sur place.

Les cours auront lieu 2 fois /semaine

*le mardi à 19h30

*le vendredi 17h30

En attendant de vous retrouver pour une nouvelle saison sportive

Le club vous souhaite d'excellentes vacances.

Renseignements :

Mme LETOMBE 03/21/48/41/02

Mme SAVELON 03/21/73/89/23

Nouvelle association à AVESNES

à partir de septembre 2016

Club de danse « On Danse »

Les cours auront lieu le samedi après-midi pour les - de 10 ans

Et le mercredi après-midi pour les + de 10 ans

Les inscriptions auront lieu le samedi 17 septembre 2016 à la salle Léo Lagrange à partir de 14 h00.

L'association « On Danse » recherche des animateurs avec ou sans diplôme pour accompagner les futurs danseurs durant l'année de danse moderne/jazz.

Pour plus de renseignements, contacter

Laura DESMIS AU **06.45.09.18.64**



Calendrier des manifestations

Juillet Août Septembre 2016

Juillet

Mercredi 13 juillet 2016 : Retraite aux flambeaux à partir de 21h (rdv devant l'Hôtel de ville)

Mercredi 13 juillet 2016 : Bal populaire organisé par le Comité des fêtes à partir de 20h

Jeudi 14 juillet 2016 : Défilé de la Fête Nationale

14h Rassemblement au Monument aux Morts

14h15 Dépôt de gerbe suivi du défilé jusqu'à la salle

Danielle MITTERRAND

14h30 Vin d'Honneur à la salle Danielle MITTERRAND

Jeudi 14 juillet 2016 : Kermesse de plein air (Jeux gonflables, jeux anciens...) à partir de 15h30 Stade Jean SEBERT.

Samedi 23 et 30 juillet 2016 : Atelier CREALUD organisé par le Foyer Rural Avesnois de 14h à 17h30, salle Jacques NIRDOL et au « Petit Café ». Tarif : 5€ les deux séances. Inscription auprès du Foyer Rural Avesnois

Dimanche 30 juillet 2016 : Exposition « Peinture » œuvres de Nathalie DESAULTY et autres artistes de 10h à 21h, salle des Expositions.

Du 30 juillet au 1er août 2016 : Fête d'Avesnes

Samedi 30 juillet 2016 : Défilé « Le Réveil d'AVESNES » organisé par le Racing Club Avesnois, rendez-vous dès 8h au Stade Jean SEBERT.

Samedi 30 juillet 2016 : Match de Gala organisé par le Racing Club Avesnois de 11h30 à 14h, Stade Jean SEBERT (restauration rapide et buvette sur place).

Samedi 30 juillet 2016 : Tournoi de pétanque en doublette fermée, organisé par « La Boule Avesnoise » de 10h à 19h. Tarif : 5 € par équipe, inscription dès 9h15. Boulodrome, rue d'Hauteville (restauration rapide et buvette sur place)

Samedi 30 juillet 2016 : Repas dansant organisé par le Comité des Fêtes à partir de 20h, salle Danielle MITTERRAND.

Dimanche 31 juillet 2016 : Tir à l'arc – Démonstration organisée par l'association « Les Archers – les jeunes » de 10h à 12h au stand de tir, rue d'Hauteville.

Dimanche 31 juillet 2016 : Concert de la Ducasse organisé par la Cécilienne, à partir de 16h, salle Danielle MITTERRAND. Tarif : 5 €. Ouverture des portes dès 15h30.

Dimanche 31 juillet 2016 : Apéritif concert organisé par le Comité des Fêtes, à partir de 18h30, salle Danielle MITTERRAND. Restauration sur place.

Lundi 1er août 2016 : Tir à l'arc –Initiation organisée par l'association « Les Archers – les jeunes » de 10h à 12h au stand de tir, rue d'Hauteville.

Lundi 1er août 2016 : Prix de la Municipalité d'AVESNES-LE-COMTE en partenariat avec le Sprint Club de l'Artois – Course cycliste amateur - . Départ à 15h30, place du Marché. Remise des trophées à partir de 17h30, salle Danielle MITTERRAND.

Lundi 1er août 2016 : Défilé carnavalesque « Walt Disney ». Rendez-vous à 19h30 devant l'Hôtel de Ville

Lundi 1er août 2016 : Incinération de Monsieur Bonhomme à partir de 22h15, stade Jean SEBERT

Lundi 1er août 2016 : Feu d'Artifice à partir de 23h, Stade Jean SEBERT

Du 30 juillet au 2 août 2016 : Ducasse, place du Marché de 15h à 22h

Août 2016

Dimanche 7 août 2016 : Sortie à Bellewarde, organisée par le Foyer Rural Avesnois

Rendez-vous devant la salle des sports Michel GALLY à 7h30. Renseignements au 06/59/18/69/57 ou 06/59/13/04/38 ou 06/20/97/43/03

Vendredi 19 août 2016 : Kid Stadium – Initiation à l'Athlétisme, organisée par le Foyer Rural Avesnois, à partir de 14h, au stade Jean SEBERT.

Dimanche 21 août 2016 : Ball Trap, organisé par l'association « Le Garenne Avesnois » de 7h à 20h. Renseignements : Mr BOCQUET Hervé 03/21/4/40/05 - 06/37/31/70/1

Septembre 2016

Samedi 10 septembre 2016 : Repas organisé par l'association « Les Archers - les jeunes » à 20 h, la Salle Léo Lagrange. Renseignement au 03/21/48/47/18

Samedi 17 et Dimanche 18 septembre 2016 : Opération « Des livres solidaires » organisée par la Médiathèque d'Avesnes-le-Comte, à partir de 14h. Médiathèque

Samedi 24 Septembre 2016 : Opération « Nettoyons la nature » organisée par le Foyer Rural Avesnois.

Octobre 2016

Samedi 1er Octobre 2016 : Repas de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers « Soirée Années 80. Renseignement au 06/70/59/38/21



Après Paris ch'è Avesnes

La pratique du tir à l'arc à AVESNES-LE-COMTE est une tradition ancestrale, au XVIème siècle.

L'Empereur Charles QUINT fonde la confrérie des Archers de St Sébastien et donne à ses membres en contrat à vie, le lieu-dit « Les Carrières » pour pratiquer leur activité favorite. La photo ci-contre met en évidence le stand de tir rue des fossés, qui leur sera attribué en 1818, après la Restauration, car la Révolution française leur avait confisqué ce que l'Empereur leur avait attribué.

La confrérie comme son nom l'indique était une société essentiellement masculine aux règles très précises et consignées : « *Tous les confrères doivent s'aimer comme frères, et vivre ensemble en paix et bonne intelligence. La haine, les inimitiés, les querelles, les disputes, les paroles outrageantes [...] ne doivent pas être prononcées dans un corps* ».

De cette confrérie historique « Les archers – les vieux » naîtra une seconde confrérie « les archers – les jeunes » en 1865 dont on ne sait encore aujourd'hui clairement si c'est parce qu'il y avait trop de pratiquants, et que par conséquent il fallait un second site pour exercer le tir à l'arc, ou si



contrairement aux engagements pris en 1548, les disputes et les querelles avaient eu raison de l'esprit de fraternité.

Les deux sociétés existent toujours et s'affrontent amicalement lors de la fête d'Avesnes. Et les filles...me direz-vous ? Leur place au sein de la confrérie s'est développée grâce aux combats menés pour leur émancipation. Elles représentent 28% du nombre des licenciées en France.



Expression des groupes minoritaires

Lors de la parution du dernier bulletin municipal vous avez découvert que sa fréquence de diffusion allait diminuer. Nous avons appris cette information également en lisant le bulletin ce qui remet en cause notre mode de communication. Le bulletin municipal devient donc trimestriel. L'objectif étant de faire des économies ce qui est plutôt une bonne initiative. De plus, il faut vivre avec son temps, nos modes de communication doivent évoluer, c'est pourquoi le bulletin nous annonçait une montée en puissance du site internet de la commune ce qui, il faut bien l'avouer, est loin d'être le cas aujourd'hui. Le site n'est utilisé qu'à 50% de ses capacités. Il est grand temps que toutes ses fonctionnalités soient utilisées afin d'améliorer la communication communale.

Le 15 avril dernier le conseil municipal a procédé au vote du budget, les élus d'Osons la Réussite n'ont pas voté contre ce budget car les priorités budgétaires soutenues par notre groupe se retrouvent partiellement dans la proposition de la majorité. Toute fois nous n'avons pas voté en faveur du budget proposé par la majorité car nous avons assisté essentiellement à l'énumération de chiffres sans connaître réellement le fond des projets. Nous serons très attentifs aux travaux des commissions auxquels nous aurons accès...

Cette année encore, les élus d'Osons la Réussite continueront à faire des propositions et remarques réalistes et responsables. Certaines d'entre elles seront peut-être accueillies avec intérêt par la majorité, d'autres seront reprises comme ce fut le cas avec la proposition en juillet 2014 de solliciter les associations avesnoises pour les animations des TAP (d'abord écartée, l'idée a été appliquée lors de la rentrée 2015). Puis en janvier 2015, nous évoquions l'insertion professionnelle des jeunes au travers des différents contrats et le service civique, début 2016 le maire parle pour la première fois de la possibilité d'engager des jeunes en service civique auprès du conseil. Une réunion d'information auprès des associations avesnoises a été organisée le 20 juin sur le sujet...

Pour le groupe d'opposition « Osons la Réussite », le 10 juin 2016, Florence Dambreville et Sébastien Bertout



CAP SUR L'ESPOIR

Le dimanche 28 août 2016 - Salle des Fêtes d'Avesnes le Comte

4eme JOURNEE SPORTIVE
au profit du HANDICAP
avec ELYNA pour marraine

TENNIS : avec la participation exceptionnelle de Laurent EVERAERT Champion de France en Titre de Tennis Handisport.

Démonstrations, défis.. Merci au Tennis Club Avesnois et au SC Saint Nicolas les Arras.

Salle de tennis Chemin du Quesnoy à Avesnes dès 9h30.

CYCLO : 2 parcours 30 et 60 kms à partir de 8h30.

VTT : 3 parcours 25, 35 et 45 kms à partir de 8h30

RANDONNEES : 2 parcours 6 et 15 kms

allure libre : marche ou footing à partir de 9 heures

BALLADE : découverte de l'histoire de la cité avec le dynamique

Club de l'Amitié, circuit d'environ 2.5 kms, ne manquez pas ce moment exceptionnel.

Inscription salle des fêtes - départ 9h30

à l'arrivée : Boisson-Sandwich-Tombola

Inscription sur place à partir de 8 heures. Participation : 4.50 €

Gratuit pour les moins de 12 ans.

Un don de 10 € ne vous coutera que 3.40 €. Reçu fiscal

Vous connaissez maintenant **CAP SUR L'ESPOIR**, nous vous attendons nombreux pour qu'une nouvelle fois, tous ensemble nous réussissions ce nouveau défi.

Toute l'équipe de **CAP SUR L'ESPOIR** et **ELYNA**, la marraine du jour, vous donnent rendez vous le dimanche 28 août 2016

Contact : 06 81 41 60 49

